



Meeting équestre international Le Chalet-à-Gobet



5 septembre 2021

Avant-programme

**Derby en terrain
pour un, deux et quatre chevaux
Epreuve de démonstration sur invitation**





1. Informations générales

1.1. N° de manifestation :

2021.8341

1.2. Dénomination du concours

Type d'épreuve :

Epreuve de derby en terrain pour un, deux ou quatre chevaux. Epreuve de démonstration, en deux manches, sur invitation.

Catégorie :

M/S

Dates

5 septembre 2021

- 1^{ère} manche dès 12 h.30 (heure exacte à définir)

- 2^{ème} manche dès 16 h.00 (à la suite de l'épreuve de saut d'obstacles du CCI 3*-S)

Lieu

Manège du Chalet-à-Gobet

Site Internet

www.equissima.ch

1.3. Organisateur

Club :

Club Equestre de Lausanne (CEdL)

Adresse :

Route de Berne 304
CH – 1000 Lausanne 25

Téléfax :

+ 41 21 784 37 07

Email :

info@equissima.ch

Site Internet :

www.equissima.ch

1.4. Comité d'organisation

Président:

Marc-Henri Clavel

Portable :

+ 41 79 345 92 93

Email :

marc-henri.clavel@equissma.ch

Secrétaire Sport:

Anja Di Natale

Portable :

+ 41 79 713 66 36

Email :

anja.dinatale@equissima.ch

Responsable du concours:

Laurent Martin

Portable :

+41 79 624 51 54

Email :

71laurentmartin@gmail.com

1.5. Accès

Voir <http://www.equissima.ch/ou.php>

2. Conditions générales

Le concours est organisé selon :

- le Règlement Général (RG) de la Fédération Suisse des Sports Equestres, état au 01.01.2021,
- le Règlement d'Attelage (RA) de la Fédération Suisse des Sports Equestres, état au 01.01.2021,
- le Règlement Vétérinaire (Rvet) de la Fédération Suisse des Sports Equestres, état au 01.03.2021



3. Officiels

Jury

Président : Fredy Kramer
Téléphone : +41 26 670 58 39
Portable : +41 79 237 07 36
Email : fredi.kramer.ch@gmail.com

Constructeur parcours du derby en terrain: Gilles Grandjean

Assistant constructeur du derby en terrain: Sidney Schopfer

Vétérinaire: Dr. Charles F. Trolliet
Portable : +41 79 205 32 91
Email : trolliet@swissonline.ch

4. Concept

Le derby en terrain est une épreuve de démonstration destinée à présenter la discipline d'attelage en compétition et particulièrement la dextérité des meneurs et le travail des chevaux dans des obstacles de marathon et les cônes.

La compétition est ouverte aux meneurs invités par le Comité d'organisation et remplissant les qualifications de la catégorie M / S.

Afin d'assurer le succès de l'événement et montrer une image positive du sport, il est important que chaque meneur démontre un comportement exemplaire.

5. Conditions techniques

Site: Peccau
Site de compétition : Sable, herbe
Sites d'entraînement Sable, herbe
Barème : C en deux manches
Parcours comprenant :
- au minimum deux obstacles de marathon comportant au maximum 6 portes
- 8 – 10 obstacles avec cônes
- un obstacle multiple fermé type « L » Simple ou « U » Simple
- en principe le tracé est identique pour les deux manches

Longueur du parcours: Environ 1'500 m.
Ecartement :
- un cheval : 160 cm
- deux chevaux : 170 cm
- quatre chevaux : 180 cm

Classement : Est le résultat de l'addition des temps de chaque manche. Le temps total le plus court remporte l'épreuve.

6. Nombre d'invitations

La participation est limitée à :

- quatre attelages à un cheval
- quatre attelages à deux chevaux
- deux attelages à quatre chevaux



7. Classement et prix

Un classement sera établi pour chaque catégorie

Plaques et flots souvenir

Prix en nature

8. Facilités

8.1. Repas

Chaque meneur et chaque groom (un groom pour les attelages à un et à deux chevaux, deux grooms pour les attelages à quatre chevaux) recevront un bon pour le repas de midi ainsi que les boissons servies à la cantine des Volontaires.

8.2. Parking des vans

Les camions peuvent être stationnés sur la route de Mollie-Grise.

8.3. Ecuries

Il n'y a pas d'écurie à disposition lors du concours.

9. Inscription

Inscription : sur le formulaire voir Annexe 1

Délai d'inscription : **lundi 23.08.2021**

10. Directives vétérinaires

10.1. Vétérinaire traitant

Equipe vétérinaire d'equissima® Lausanne placé sous la direction du Dr Charles Trolliet.

10.2. Vaccination

La vaccination est obligatoire. Une preuve (Passeport de chevaux) doit être présentée.

11. Divers

11.1. Cérémonie de remise des prix

La cérémonie de remise des prix aura lieu attelé dès la fin de l'épreuve.

11.2. Code of conduct

Toute acte ou série d'actes qui, selon le Jury ou les Juges est infligé envers les animaux de manière claire et cruelle engendrera la disqualification de la personne concernée.

11.3. Droit de réserve de l'organisateur

Le CO se réserve le droit de jumeler, d'annuler et/ou de changer l'horaire des épreuves.

11.4. Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc. pour concurrents, leurs aides et les chevaux, ainsi qu'envers de tierce personne.

| | |
|--------------------------|--|
| Approuvé le : 15.05.2021 | Enregistré FSSE : 2021.8341 Laurent Martin Responsable du concours |
|--------------------------|--|



Annexe 1

Formulaire d'inscription

| | |
|-------------------------|--|
| Meneur | |
| N° de licence FSSE : | |
| Nom : | |
| Prénom : | |
| Adresse : | |
| N° postal : | |
| Localité : | |
| Email : | |
| Téléphone ou portable : | |

| | |
|-----------------|--|
| Grooms : | |
| Nom : | |
| Prénom : | |
| Nom : | |
| Prénom : | |

| | |
|-------------------|--|
| Chevaux | |
| N° de passeport : | |
| Nom : | |
| N° de passeport : | |
| Nom : | |
| N° de passeport : | |
| Nom : | |
| N° de passeport : | |
| Nom : | |

Date :

Signature du meneur :
